Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260130-DC_2026_034-DE

DC_2026_034

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 29 JANVIER 2026

Secrétaire de séance : Madame MOUSSU Thérèse

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 49 Votants (dont 6 pouvoirs) : 55	L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 23/01/2026

Etaient présents :
Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS,Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Elisabeth DELAHAYE - BRIELLES,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG,Bernard RENOU - DOMAGNE,Magali BUDOR - DOMAGNE,Christian OLIVIER - DOMALAIN,Patricia MARSOLLIER - DROUGES,Michel ERRARD - ERBREE,Marie-Christine MORICE - ETRELLES,Laurent FESSELIER - ETRELLES,Henri BEGUIN - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Amand LETORT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Danielle RESONET - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Thérèse MOUSSU - MARPIRE,Christian STEPHAN - MONDEVERT,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Claudine HUMBERT - MONTREUIL DES LANDES,Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Gilbert GERARD - MOUSSE,Yves COLAS - MOUTIERS,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Jacqueline HAQUIN - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Lisiane HUET - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Bruno GATEL - VISSEICHE,Pauline SEGRETAIN - VITRE,Paul LAPAUSE - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Anne BRIDEL - VITRE,Vanessa ALLAIN - VITRE,Erwann ROUGIER - VITRE,Nicolas KERDRAON - VITRE,Lionel LE MIGNANT - VITRE

Ont donné pouvoir :
Pierre GALANT donne pouvoir à Jean-Noël BEVIERE,Pascale CARTRON donne pouvoir à Elisabeth BRUN,Katia BONNANT donne pouvoir à Amand LETORT,Ludovic LE SQUER donne pouvoir à Alexandra LEMERCIER,Jean-Luc DELAUNAY donne pouvoir à Stéphane DOUABIN,Constance MOUCHOTTE donne pouvoir à Anne BRIDEL

Etaient absents :
Christian HAMELOT,Nathalie CLOUET,Marie-Renée SAILLANT,Bertrand DAVID,Danielle DEVILLE,Catherine LECLAIR,Jean-Luc DUVEL,André BOUTHEMY,Joseph JEULAND,Anne-Marie MORLIER,Frédéric MARTIN,Karine MOREL,Yves GUERIN,Joseph JOUAULT,Erick GESLIN,Pierre LEONARDI,Danielle MATHIEU,Christophe LE BIHAN,Fabrice HEULOT,Jean-Yves BESNARD,Nicolas MIJOULE,Marie-Cécile TARRIOL

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260130-DC_2026_034-DE

DC_2026_034

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 29 JANVIER 2026

- Fonds de concours 2014 - 2020 - Attribution (Montreuil des Landes)

Le Vice-président expose :
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-10 et L.5216-5 relatifs aux fonds de concours ;
Vu l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2021 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré Communauté » ;
Vu la délibération n°47 du Conseil Communautaire du 13 mars 2015 définissant les modalités de répartition de fonds de concours 2014-2020 aux communes et permettant de participer aux financements des équipements communaux structurants ;
Vu le dossier de demande de fonds de concours « 2014-2020 », formulé par la commune de Montreuil-des-Landes en date du 213 janvier 2026 ;
Vu la décision n°2019_001 du Bureau communautaire du 14 janvier 2019 autorisant le versement de fonds de concours, notamment à la commune de Montreuil-des-Landes pour des travaux au sein de son église ;

Considérant que le montant du plan de financement présenté par la commune de Montreuil-des-Landes a été modifié ;

Il vous est proposé :
- D'approuver le versement de fonds de concours suivant à la commune de Montreuil-des-Landes :

Commune	Date demande subvention	Date réception dossier complet	Description de l'opération	Montant HT opération	Montant subventions	Autres fonds de concours Vitré Cté déjà attribués sur le même projet	Fonds de concours Vitré Communauté	% aides publiques	Commentaires	Date Délibération
MONTREUIL DES LANDES	13/01/2026	13/01/2026	Réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal	600 741,59 €	399 704,00 €	8 418,18 €	1 414,93 €	68 %		29/01/26
TOTAL							**1 414,93 €**			

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 55

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 55**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

La Secrétaire de séance,
Thérèse MOUSSU

Signé par : Teddy REGNIER
Date : 30/01/2026
Qualité : Président de Vitré Communauté

Signé par : Thérèse MOUSSU
Date : 02/02/2026
Qualité : 8e vice-présidente : Thérèse Moussu

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.